

JACQUES-CARTIER

ET LA CATHEDRALE DE MONTREAL

Suite.

VII

Lorsque Cartier mit à la voile pour retourner à Stadaconé, les sauvages le suivirent en courant sur le rivage. " Lequel partement ne fut pas sans regret du dit peuple ; car tant qu'ils nous purent suivre aval le dit fleuve, ils nous suivirent. " Quelque soit l'opinion qu'on entretienne sur l'emplacement d'Hochelaga, il ne fait doute pour personne, qu'il était situé dans les environs de la montagne. Ceci étant, si les barques françaises fussent restées au pied du courant Sainte-Marie, est-il naturel que les sauvages, après avoir marché deux lieues pour accompagner Cartier jusque là, se seraient mis à courir du côté de la Longue-Pointe, s'éloignant d'autant de leurs cabanes. Dans mon hypothèse au contraire, tout simplement, ils n'auraient fait que s'en revenir chez eux par le rivage.

— Pas forte la preuve, pas forte du tout !

— Oui-da ! Eh bien, en voici une autre, que vous ne pourrez ne pas trouver solide, irréfragable, convaincante, irrésistible comme un boulet de canon. Il ne s'agit plus de conjectures, d'explications, de témoignages extérieurs, c'est le maître qui va parler.

" Magister dixit. "

" Et par le milieu des dites terres voyons le dit fleuve outre le lieu où étaient nos barques, auquel va un sault d'eau le plus impétueux qu'il est possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer. Voila ce que Cartier voyait du sommet du Mont-Royal.

Le courant Sainte-Marie, dont les eaux quoique fortes, sont régulières et calmes, répond mal à ce " sault impétueux, " si impétueux qu'il n'est pas possible d'en voir une semblable. Cartier qui, dans ses nombreux voyages, avait bravé toutes les fureurs de la mer irritée, aurait eu honte d'avancer qu'il lui avait été impossible de remonter un rapide aussi élément. S'il avait laissé ses barques au bas de l'île St. Hélène, comment aurait-il pu dire : " Le lieu où étaient demeurées nos barques, auquel va un sault ? " phrase que l'on peut tout aussi bien construire de cette manière : le lieu, auquel va un sault, est celui où étaient demeurées nos barques.

— Mais, dira peut-être quelque contradicteur obstiné, le sault St. Louis, à la rigueur, va au pied du courant, de loin si vous voulez, mais enfin il y va.

— Monsieur, vous épiloguez sur les mots, vous violencez leur sens naturel. Cependant admettons, pour un moment, la possibilité de votre manière de voir, je veux vous poursuivre jusque dans votre dernière retraite, et vous enlever votre dernière pièce de résistance.

Cartier, dans son ravissement, toujours debout sur le plus haut de la royale montagne, tourné non vers l'est et

le courant Ste. Marie, mais vers les rapides de Lachine et l'ouest mystérieux, s'inquiète des facilités de navigation qui peuvent lui ouvrir les portes de la mer du couchant. " Et nous fut dit et montré par signes par nos dits trois hommes du pays qui nous avaient conduits, qu'il y avait trois tels saults d'eau au dit fleuve comme celui où étaient nos barques. " Voulant désigner des obstacles sérieux à la navigation, est-il croyable que les sauvages auraient pris pour terme de comparaison ce faible courant qu'ils avaient coutume de remonter si facilement dans leurs légers canots d'écorce ? Quel trait de ressemblance y a-t-il entre le courant Ste Marie et les " trois tels saults d'eau au dit fleuve, " c'est-à-dire les Cascades, les Cèdres et le rapide du Coteau-du-lac. Il est donc évident que les " trois hommes du pays " montraient du doigt le rapide qu'ils appelaient, eux, dans leur langage " Kahna-wake, et que nous, par corruption, nous appelons Caughnawaga, et lui, Cartier, l'appelle " le sault où étaient nos barques. " Est-ce assez clair ? La lumière du soleil est-elle plus lucide ?

— " Insto. Cartier compte deux lieues de ses barques à la bourgade d'Hochelaga, et un quart de lieue d'Hochelaga au Mont-Royal. Or il n'y a pas du pied des rapides de Lachine à la Montagne deux lieues et quart. Donc.

— " Respondeo. " La distance du pied du Courant Ste-Marie à la montagne est encore moins considérable ; Qu'allez-vous en conclure ? que les barques sont restées plus bas sur le fleuve, disons à la Longue-Pointe ? mais là on ne voit pas même l'apparence d'un " sault d'eau : " alors comment expliquer le texte de Cartier ? Vous prononcez, sans hésitation, qu'il n'y avait pas deux lieues et quart de l'endroit du débarquement au Mont-Royal ; c'est vrai, en droite ligne. Mais qui vous assure que le sentier ne faisait pas de longs détours, comme il arrive souvent en pays sauvage, pour traverser un ruisseau, pour contourner une hauteur, pour éviter un marais. Du reste, comme j'ai eu l'occasion de le dire plus haut, rien n'est plus difficile que de mesurer, à vue d'œil, la longueur du chemin, dans des bois que que l'on traverse pour une première fois, surtout si on est fatigué ; et Cartier l'était : " Dont partie d'eux, quand ils voient nos gens las, les chargeaient sur eux comme sur chevaux, et les portaient. " Personnellement je connais quelque chose de cette difficulté de supputer la distance à travers la forêt. Si vous ne m'en croyez pas, allez sur la rivière Abbitibi, par une chaude journée d'été, avec quatre-vingt livres pesants au dos, faire le grand portage ; il lui est donné deux milles et demi de longueur par la chaîne d'arpentage ; vous me direz combien vos jambes lui en donnent.

Conclusion. Le premier point est éclairci, Cartier est arrêté au pied du Sault St. Louis, M. Ferland tout bonnement s'est trompé.

A-t-il été induit en erreur par le nom d'Hochelaga, donné plus tard à cette baie que la rapidité des eaux a creusée dans les terres au bas du Courant Ste-Marie ? toujours est-il que, quand il a écrit son avancé, il n'avait pas à la main le " Brief Récit " de 1535.